

Paris, le 5 avril 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **L’AFFO poursuit sa dynamique et publie son 4<sup>ème</sup> Livre Blanc**

L’Association Française du Family Office (AFFO), présidée par Jean-Marie Paluel-Marmont, a pour vocation de participer au développement et à la reconnaissance du métier de Family Office, métier de conseils et de prestations de services dédiés à une ou plusieurs familles, dont l’objectif est de favoriser l’harmonie et l’intérêt économique de ces familles dans une vision transgénérationnelle.

L’AFFO offre ainsi à ses membres un lieu d’échanges, d’expertises et de connaissances, autour de petits-déjeuners thématiques mensuels, de rencontres culturelles, de publications de livres blancs...

*« Un family office se définit surtout à travers trois caractéristiques : une vision à très long terme, «transgénérationnelle», une vision «transsectorielle» et une transparence totale en termes d’honoraires, qui doivent représenter au moins 75% de son revenu », précise Jean-Marie Paluel-Marmont.*

La Charte de l’AFFO porte parfaitement ces valeurs fortes de “l’esprit Family Office” que ses membres s’engagent à respecter et à signer tous les ans.

L’AFFO s’impose en effet peu à peu comme la référence du family office et souhaite devenir l’interlocuteur privilégié des autorités de place. En 2015, l’AFFO a participé aux échanges sur la loi Macron et a été sollicitée par deux membres de la commission des finances de l’Assemblée nationale, Olivier Carré et Christophe Caresche, pour travailler sur la thématique de l’investissement productif à long terme. L’AFFO s’est donc exprimée à ce sujet, notamment sur l’ISF et l’Exit tax.

#### **La gouvernance familiale, un élément essentiel pour une entreprise familiale**

L’AFFO publie son quatrième livre blanc, sur le thème de la gouvernance familiale, réalisé par la commission du même nom, dirigée par Jérôme Barré, avocat, chargé d’enseignement à l’université Paris IX Dauphine et représentant de l’AFFO auprès de la Commission des finances.

Cet ouvrage constitue un véritable guide pratique qui élabore une méthode permettant au family office d’aborder ce sujet essentiel à travers des éléments d’information techniques, familiaux et d’ambiance, dans le cadre d’une procédure organisée visant à établir un diagnostic de la situation familiale.

L'une des missions phares du family office est la mise en place de règles de gouvernance familiale pour assurer la gestion et la transmission de l'entreprise. Les décisions concernant l'entreprise doivent en effet être prises de façon transparente, pour assurer la cohésion familiale. L'objectif final est de permettre à ces familles d'assurer la pérennité de leur outil de travail.

« *le Livre blanc Gouvernance Familiale ne constitue pas une analyse exhaustive, mais un véritable guide pratique, d'une trame devant permettre au family officer d'évoluer plus aisément dans ses relations avec la famille* », explique Jérôme Barré, qui précise que « *le groupe de travail a tenté de se limiter à la fabrication d'une méthode, à la définition de critères permettant au family officer de s'informer le plus rigoureusement possible auprès de la famille concernée, afin de définir les axes et tendances la caractérisant. Il peut exister d'autres critères que ceux évoqués, l'ordre des interrogations peut varier, mais la prise en compte des éléments recueillis doit permettre d'établir le diagnostic recherché* ».

### **Le « Prix de l'AFFO »**

L'association a remis, lors des Rencontres Annuelles de décembre dernier, son 3<sup>ème</sup> *Prix de l'AFFO*, destiné à encourager les jeunes diplômés des universités ayant développé un troisième cycle de type master, spécialisé en gestion de patrimoine, à évoluer dans ce métier à l'avenir prometteur. L'AFFO renforce ainsi son engagement dans la recherche et ses liens avec les universités.

Pour sa troisième édition, l'association a récompensé Fatma Yahia, étudiante de l'IAE Bordeaux, pour son mémoire *Faire de la stratégie en famille, cas Alta Café*.

Le mémoire est présenté dans le cadre du master 2 *Gouvernance des entreprises familiales et patrimoniales* de l'IAE Bordeaux, en partenariat avec l'Institut des hautes études de Tunis, par Fatma Yahia.

D'un point de vue opérationnel, le mémoire cherche à apporter une contribution théorique à la bonne gouvernance de l'entreprise familiale, en prenant en compte la famille dans le processus stratégique et décisionnel de l'entreprise.

### **Lancement de la Collection des Prix de l'AFFO**

Véritable partenaire des lauréats, l'AFFO a également créé la *Collection des Prix de l'AFFO*, une publication qui présente les mémoires des lauréats. Elle a ainsi publié le mémoire du prix de l'AFFO 2014 de Thomas Luce : *L'intrapreneuriat dans les entreprises familiales : un mode de management de l'innovation pertinent ?*

### **Les objectifs et perspectives 2016**

En 2016, l'AFFO continuera à accompagner le développement du métier de family office.

« *Les familles sont de plus en plus conscientes de l'intérêt et du rôle essentiel du Family Office pour gérer leur patrimoine familial. Nous devons être à leurs côtés et leur offrir des prestations de service à la hauteur de leurs exigences* », précise Jean-Marie Paluel-Marmont.

- ✓ Le livre blanc sur la philanthropie paru en 2012 sera actualisé et réédité.
- ✓ L’AFFO poursuivra son développement régional avec l’ouverture d’une antenne à Lyon.
- ✓ La commission Education et Formation lancera, courant 2016, la quatrième édition de son Prix de l’AFFO et publiera le mémoire de la lauréate 2015.
- ✓ Les prochaines Matinées Thématiques aborderont des sujets comme : Fiscalité et patrimoine : état des lieux et perspectives ; Assurance-vie en France-Luxembourg ; Immobilier ; Enjeux de la COP21 sur le FO : alimentation et écologie...
- ✓ A l’occasion des prochaines Rencontres Culturelles, les membres de l’AFFO se rendront en Suisse, en juin 2016, pour une visite privée du premier salon international d’art moderne et contemporain, Art Basel.
- ✓ Un concept de réunions dédiées aux mono-family officers a été mis en place. La première s’est déroulée le 11 février 2016.

De nouveaux outils pédagogiques seront créés :

- ✓ Un fascicule sur le métier du family office, "A la découverte du family office" destiné aux familles dont l’objectif est de leur faire mieux connaître le métier de family officer.
- ✓ Un cahier pratique sur le thème "Comment créer un SFO ?" (single family office)
- ✓ Un Baromètre AFFO.

---

### **A propos de l’AFFO**

Présidée par Jean-Marie Paluel-Marmont depuis 2012, l’AFFO est une association à but non lucratif ayant pour vocation de promouvoir le développement et la reconnaissance du métier de family office en France et en Europe. L’AFFO fédère les acteurs de ce métier et offre un lieu d’échanges, d’expertises et de connaissances pour renforcer les liens entre ses membres et créer une interactivité forte entre les différents professionnels du family office. L’objectif est d’accompagner les familles dans la préservation de leur capital financier, humain et social sur plusieurs générations.

L’AFFO s’impose peu à peu comme la référence naturelle dans le monde du family office autour de trois axes fondamentaux :

- L’éthique : posséder des valeurs professionnelles communes respectées de tous, regroupées dans une charte signée par chaque membre titulaire.
- L’humain : prendre en compte la dimension humaine et comprendre la psychologie des familles pour mieux les accompagner dans la prise de décision.
- Les compétences : véritable chef d’orchestre, le family officer doit avoir des compétences multiples et la capacité de s’entourer des meilleurs spécialistes.